

L'élevage de Bleu du Maine

Un exemple de naisseur-engraisseur de Bleu du Maine et naisseur de Limousine

L'éleveur

Mayenne

Installé en **2006** avec un troupeau bovin lait (Holstein) et un troupeau bovin viande (Limousines)

Conversion à l'Agriculture Biologique en **2009**

Premières brebis Bleu du Maine achetées en **2009**, pour entretenir les abords de son exploitation

Choix des Bleu du Maine car c'est une **race locale** et **rustique** et un collectif d'éleveurs **professionnels** et **sympathiques**

Qualités : Prolifique, bonne laitière donc bonne croissance des agneaux, agnelage facile, bonnes qualités bouchères, agneaux lourds avec un engraissement à l'herbe

Idéale pour un néophyte, parfaite en agriculture biologique et en vente directe

Retour sur investissement rapide

L'élevage

Logement

A l'extérieur de mars à décembre

Logées dans des **cases de 5 ou 6 brebis** l'hiver

Alimentation

Fourrages et **céréales** issus de la ferme : autonome

Brebis à l'extérieur : pâturage

Brebis à l'intérieur : foin et un peu d'aplati lorsqu'elles sont en lactation

Agneaux : aucune complémentation

Litière et effluents

Paille issue de l'exploitation

Autonome cette année, mais achète généralement 50% de ses besoins à un voisin

Reproduction

Deux béliers, achetés au centre d'élevage (un par an)

Agnelles issues du troupeau

Premier agnelage à 2 ans, car quantité de nourriture trop aléatoire pour pouvoir assurer un bonne croissance des agnelles et un agnelage à un an

Naissances à l'intérieur car terrains très humides, peu enclins à des agnelages extérieurs

Santé

Aucune intervention vétérinaire

Vaccination contre la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine)

Vermifugation des brebis et des agneaux

Très peu d'intervention lors des agnelages, mais beaucoup de surveillance

Temps de travail

Autant de temps avec les ovins que les bovins

Beaucoup de **travail manuel** car très peu mécanisé

Quelques jours de vacances à Noël, et **une** à deux **semaines** après les moissons

Les moyens

1 UTH

Ateliers

45 **brebis** Bleu du Maine

30 **vaches allaitantes** Limousine (mâles vendus en brouillards)

Assolement

60 ha = 5 ha de mélange céréalier (orge, avoine, épeautre, pois fourrager)
55 ha de prairies, dont 50% en prairies permanentes

50% semées en 2006 (graminées et trèfle)

Terres très humides et non portantes, très vallonnées (rivière au milieu)

Fourrage : 30 ha de foin

Une dizaine d'ha d'enrubannage (variable selon les années)

Bâtiments

Une **ancienne étable** de 200 m² dont 100 m² aménagés pour le brebis, et ajout d'un **appentis** de 100 m² pour les brebis

Une **ancienne étable** permettant d'héberger quelques brebis

Matériel

Propriétaire d'un tracteur, du matériel de fenaison

Plateau et bétailière en **CUMA**

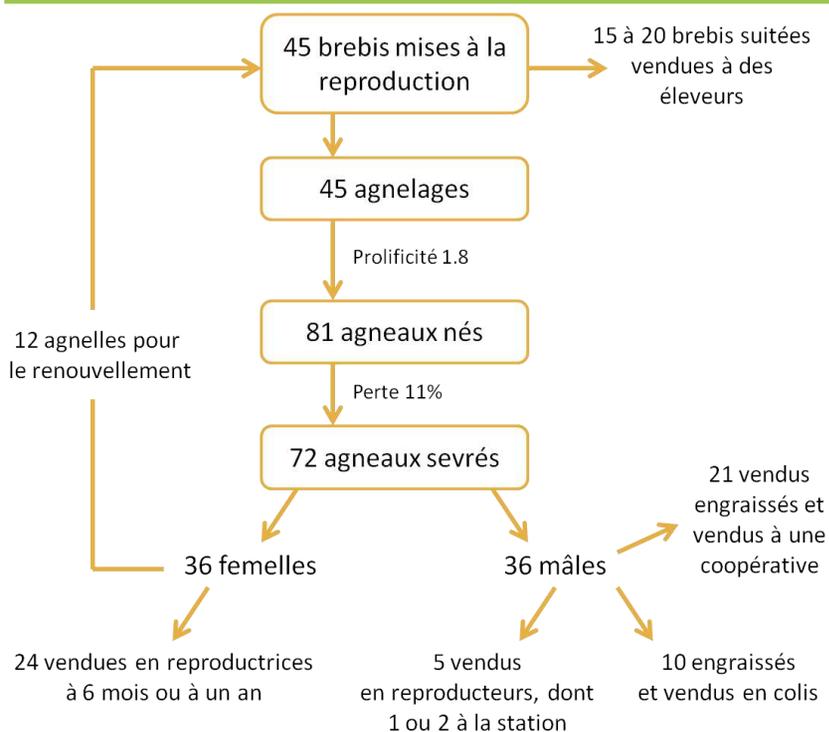
Travaux des champs (du travail du sol à la récolte), enrubannage et bottelage effectués par un **entrepreneur**

Signe officiel de qualité

Agriculture biologique



Le troupeau



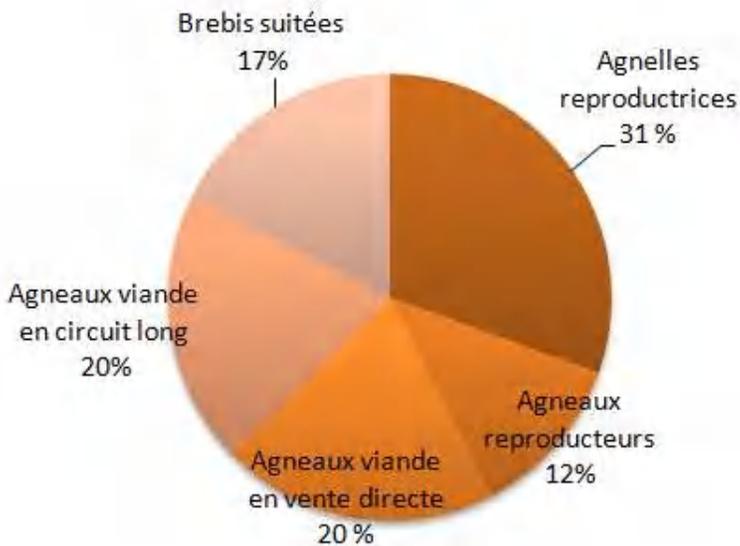
Commercialisation

Les **agnelles reproductrices** sont vendues à 4 ou 5 mois, entre 150 et 200 €, à d'autres éleveurs ou des particuliers.

Les **mâles reproducteurs** sont vendus au sevrage, via le centre de sélection ou en direct, à partir de 250 €.

Les **agneaux engraisés** sont soit vendus en caissettes de 10 kgs en vente directe à la ferme (les plus petits, 17 kgs de carcasse), au prix de 15€ TTC le kg, soit vendus en circuit long à une coopérative (les plus formés).

Les **brebis suitées** sont vendues à l'âge d'environ 8 ans, entre 250 et 300€ ; il n'y a donc pas de brebis réformées.



Enjeux agro-écologiques

- Agriculture Biologique
- Sauvegarde d'une race locale
- Entretien du bocage : prairies naturelles et haies
- Valorisation des prairies
- Autonomie alimentaire
- Apporte uniquement du fumier sur ses terres
- Privilégie les circuits courts, qui valorisent mieux les races locales



Contacts

Bleu du Maine
www.bleudumaine.org

CRAPAL
<http://www.crapal.fr>

Réalisation à l'occasion de la
Fête de la Vache Nantaise et
des races locales 2018

En partenariat avec



Avec le soutien financier de

